

Pour sûr, c'est un événement au sein d'une filiale de SUD OUEST

Les forces de l'ordre ainsi que des vigiles appelés en renfort notamment le 6 février 2019 au sein d'une société du groupe SUD OUEST (dépôt de Bègles) pour, selon le directeur des ventes de SUD OUEST nouvellement nommé, protéger les locaux et son personnel salarié de VCP mécontents

Reprenons en synthèse la chronologie :

- Il y a dix ans, les VCP et employés de dépôt de presse s'organisaient avec le Syndicat du Livre de Bordeaux pour faire évoluer leurs statuts, contrats, conditions de travail et rémunération, le tout dans un contexte où le réseau de distribution était recomposé par SUD OUEST sur la Gironde.
- Depuis dix ans, si de nombreuses actions ont été engagées, c'est souvent sur le terrain juridique qu'il a fallu le faire puisque le départ de Monsieur FRANCESCHI avait conduit au verrouillage des réunions paritaires (VCP/LIVRE BX CGT/Direction SUD OUEST et participation de représentants de la section syndicale SOM-CGT). Pourtant des pistes de travail avaient été retenues permettant de pouvoir contribuer à assurer une distribution de qualité des abonnés avec des distributeurs dont la précarité aurait été corrigée.
- Durant ces dix ans, le syndicat a régulièrement informé les dépositaires et la SAPESO en particulier, qu'il était nécessaire qu'ils reprennent la main de manière encore plus visible et cessent de se défaire de certaines de leurs responsabilités sur leurs dépositaires (qui ne sont guère plus indépendants que ne le sont les Vendeurs Colporteurs de Presse).
- Par épisodes, nombreux sont les dépôts qui ont subi des troubles sociaux ou financiers (justement financiers dans certains cas pour ne pas avoir pesé le risque social). Le Syndicat du Livre de Bordeaux s'est trouvé alors dans l'évidente obligation d'intervenir régulièrement pour aider les travailleurs qui le sollicitaient, à engager les réflexions collectives, les médiations lorsque cela était possible et les actions type mobilisations, comme celles nécessitant d'être portées devant les juridictions compétentes. La Fédération FILPAC apportait également son appui lorsqu'elle était sollicitée. Notre avocat, pour sa part, réalisait un travail remarquable.

Plus récemment :

Depuis juillet 2018, nous avons présenté à la Direction de S2D et à celle de SUD OUEST le cahier revendicatif de VCP que nous avons élaboré en collaboration avec de nombreux VCP. Si la Direction de S2D a apporté des actions correctives allant dans le bon sens, nous demandions une nouvelle rencontre qui s'est tenue le 26 septembre 2018. Réunion durant laquelle l'ancien directeur des ventes de SUD OUEST, Monsieur BEAUCHENE, tout comme Monsieur BARUSSAUD, responsable de S2D, donnaient des signes encourageants même si encore trop limités. Nous faisons alors une communication reprise notamment sur le site fédéral. Cependant, les éléments avancés ne pouvaient suffire à ce que les VCP (ex dépôt BLANCHARD) repris par S2D veuillent signer le contrat qui leur était proposé alors qu'ils étaient nombreux à souhaiter que des modifications soient apportées à ce contrat.

Police et vigiles en renfort !

Les VCP de Bègles se sont mobilisés les 2 et 3 février 2019 en décidant, à l'immense majorité, de ne pas effectuer leur tournée. Il apparaîtrait que des chauffeurs salariés ont pu apporter une certaine solidarité à l'action engagée et c'est heureux. La section syndicale des VCP a communiqué sur les raisons de cette action et ce document se trouve également sur le site de notre Fédération. Nous ne reprendrons ici que quelques lignes de son contenu :

« Mobilisation quasi générale des Vendeurs Colporteurs de Presse (tournée Bègles) le samedi 2 et dimanche 3 février au dépôt Bordelais géré par la Société S2D du groupe SUD OUEST. Lassés de ne pas être pris en considération de manière satisfaisante, une cinquantaine de VCP du dépôt de Bègles ont décidé de ne pas livrer leurs tournées.../.... Si la rémunération des commissions est jugée inadaptée, notamment sur les journaux nationaux qui leurs sont attribués dans leurs tournées, c'est aussi un traitement relationnel inadapté et durable d'un responsable de dépôt qui a déclenché leur colère.../....Plutôt que de prendre toute la mesure de la situation, le dirigeant a décidé d'être menaçant en envisageant de porter plainte contre les VCP, de leur faire payer les

journaux non distribués mais également de leur rompre leur contrat.../... Le Syndicat du Livre de Bordeaux propose une rencontre aux VCP le jeudi 13 février à 18 h 30 à la Bourse du travail de Bordeaux en présence de leur avocat, de la cinquantaine de VCP concernés, d'une délégation de la section syndicale de SUD OUEST / UD CGT 33 / Fédération FILPAC CGT et de membres de la commission exécutive du Syndicat du Livre de Bordeaux, selon les disponibilités de chacun.../... Nous pourrions même proposer à quelques VCP d'autres dépôts de participer à ces débats, non pas pour décider à la place des VCP de S2D, mais pour qu'ils s'emparent de vos réflexions pour poursuivre les leurs. »

Le lendemain de ce communiqué, en plus des vigiles, les forces de l'ordre ont été appelées par le responsable de S2D qui est également un des responsables des ventes de SUD OUEST récemment nommé suite au départ de Monsieur BEAUCHENE.

De plus, nous avions confirmation qu'un ultimatum avait été annoncé aux VCP leur indiquant que s'ils ne signaient pas immédiatement leur contrat en l'état et sans la moindre réserve, ils verraient leurs tournées données à la Poste ou se verraient interdire l'accès au dépôt, et ne pourraient donc prendre possession de leurs journaux.

Aussitôt informés par des VCP, il a été décidé de consulter la section syndicale SOM-CGT afin de convenir, ensemble, des mesures à prendre en réaction à une situation visant à obtenir des signatures sous menaces et contraintes, et une situation qui, de l'extérieur comme de l'intérieur, est considérée comme intolérable.

Le 5 février, la section syndicale SOM-CGT écrivait ceci à M. VENRIES (directeur général délégué de la SAPESO) :

Monsieur Venries, dans le prolongement des actions menées, ce week-end, par les VCP du dépôt de Bègles – géré par la S2D – le secrétaire général du Syndicat du Livre de Bordeaux a adressé, hier, un communiqué aux VCP concernés, ainsi qu'à M. Galichon et M. Barussaud (voir pièce jointe).

La seconde page de ce document contient le cahier revendicatif présenté par M. Ciona lors d'une réunion qui s'est tenue le 26 septembre 2018 dans les locaux de la SAPESO en présence de M. Beauchene, M. Barussaud, M. Delmas, M. Sessac et M. Suaire. En fin de réunion, M. Beauchene s'était engagé à répondre, point par point, à ce cahier revendicatif, et à porter des réponses par écrit auprès des VCP et du Syndicat du Livre de Bordeaux. Ce qui n'a jamais été fait.

Aujourd'hui, nous apprenons que M. Barussaud a tenté, tôt ce matin, par des moyens de pression voire d'intimidation, d'obliger les VCP à signer un contrat dont ils contestent les termes.

De son côté, SOM-CGT est fermement opposée à ces méthodes contraires aux pratiques sociales en vigueur à la SAPESO, et très certainement répréhensibles devant l'autorité judiciaire compétente.

Nous demandons, ce jour, que les responsables de la S2D cessent ces agissements, et renouent le contact, promptement, avec le secrétaire général du Syndicat du Livre de Bordeaux.

Par ailleurs, les 30 000 journaux non distribués ce week-end sont une raison supplémentaire pour que SOM-CGT soit très attentive aux suites données à cette situation.

Le soir même, rendez-vous était pris pour le lendemain 11 heures dans les locaux de SUD OUEST.

Cette rencontre, en présence de Monsieur BARUSSAUD et Monsieur GALICHON (directeur des opérations de SUD OUEST) a duré près de 3 heures.

Nous ne développerons pas, ici, l'ensemble de leurs positions puisque nous leur avons demandé depuis des années (pour SUD OUEST) et des mois (pour S2D) de produire leurs propres communications. Nous jugeons en effet défailante voire inexistante la communication écrite dans les dépôts et cela ne permet pas, notamment aux VCP, de s'appuyer sur des retours précis et écrits leur permettant d'adapter, si besoin, leurs revendications.

A défaut de communications des différentes directions, nous ne pourrions être ceux qui feraient la publicité de ce que Monsieur BARUSSAUD et ses collaborateurs salariés ont pu accorder comme réponse au cahier revendicatif des VCP, d'autant que nous ne savons pas si tous les VCP sont traités également et le seraient durablement...

Nous avons donc demandé ou rappelé notamment :

- ✓ Que les VCP qui ont vu leurs tournées retirées cette semaine puissent les récupérer (il s'agit des VCP qui refusaient à juste titre de signer leur contrat sans les modifications souhaitées de leur part).
- ✓ Que la Direction n'ait plus recours aux services de police (car selon nous, cette mesure est totalement disproportionnée) et que la Direction mette un terme à la présence des vigiles dans les plus brefs délais sur le dépôt de Bègles.
- ✓ Que S2D décide enfin d'établir des communications complètes aux VCP et que nous soyons mis en copie.
- ✓ Que les communications adressées à ceux que Monsieur BARUSSAUD qualifie de représentants VCP autoproclamés nous soient remises en copie.
- ✓ Qu'aucune discrimination ne cible les VCP, notamment ceux qui portent les attentes et revendications de leurs collègues.
- ✓ Que le droit de grève est constitutionnel comme relevant également des dispositions de l'OIT et que les travailleurs dans leur ensemble ont le droit d'en user (le fait de ne pas être salarié ne prive pas les travailleurs indépendant d'y recourir).
- ✓ Que nous n'avions pas nécessairement les mêmes informations ou points de vue à ce stade puisque visiblement Monsieur BARUSSAUD estime que le motif du déclenchement de la grève de ce week-end ne serait pas le même que celui qui est exprimé par ailleurs.
- ✓ Que nous ne pouvons garantir que d'autres actions ne soient pas à nouveau engagées par les VCP, puisque ces derniers, probablement lassés par dix années sans grandes avancées, se constitueraient, pour certains, en collectif sans débattre nécessairement à chaque fois de leurs actions au sein des structures CGT. En cela, la direction de SUD OUEST portera sa part de responsabilité pour ne pas avoir poursuivi les discussions engagées à l'époque avec Monsieur FRANCESCHI.
- ✓ Que nous espérons que la médiation et la négociation l'emporteront sur les tensions durables pour le bien-être des VCP et la satisfaction des abonnés au journal.

Un compte rendu interne à nos structures sera cependant établi ces prochaines heures sur le détail de cette réunion de près de 3 heures puisque la réunion a été intéressante et nos interlocuteurs attentifs.

1. Rendez-vous est pris avec les VCP le 13 février à la Bourse du travail pour des échanges sur cette situation.
2. Rendez-vous est pris le 11 mars avec Monsieur BARUSSAUD et le Syndicat pour poursuivre les discussions à son retour de congés.

Bordeaux, le 7 février 2019

Information de dernière minute :

Ce matin, 7 février 2019, à 8 h 15 pendant que nous réalisons ce compte rendu, Monsieur BARUSSAUD nous annonce que la distribution du jour s'est faite avec un apaisement des tensions et que **tous les journaux ont pu être distribués à tous les VCP sans exception.**